

Espagne

Banco Santander
améliore son bénéfice
de 39,3% en 2014

Page 21



Déductions fiscales

La Belgique dans
le collimateur
de la Commission
européenne

Page 20



M-paiement

2015, l'ann
du décollag
dans le mo



Relations professionnelles
La gestion des
émotions, facteur clé
de réussite

Page 30

LE MATIN-ÉCO

LE MATIN DU SAHARA ET DU MAGHREB

LE MATIN • MERCREDI 4 FÉVRIER 2015 • 14 RABII I 1436 • 10 ٥٥٠٢٥ 2965 • 15 CHEVAT 5775

Directeur de la publication : Mohammed Haitami

Investissements des MRE Le Fonds MDM Invest relancé



Le Fonds MDM Invest relancé



Sur la période 2010-2011, MDM Invest aura permis le financement de 19 projets pesant quelque 109,125 millions de dirhams, dont près de 11 millions sous forme de primes non remboursables accordées par l'État.

Ph. Kartouch

Le gouvernement veut donner un réel coup de fouet aux investissements des MRE au Maroc. Il vient de réactiver le Fonds MDM Invest en définissant une nouvelle stratégie. Les investissements seront d'abord orientés vers les plans sectoriels.

Le Fonds de promotion des investissements des MRE, MDM Invest, reprend du service. La Caisse centrale de garantie (CCG) vient de réactiver ce fonds. «Il s'agit d'encourager les Marocains résidant à l'étranger à investir au Maroc et, partant, pérenniser et consolider leurs liens économiques et financiers avec le pays d'origine», déclare au *Matin-Eco* Hicham Serghini Zanati, directeur général de la Caisse. MDM Invest a été réactivé suite à une décision du gouvernement, précise-t-il. Créé pendant la crise internationale en 2009, le fonds avait clôturé ses activités en 2011. «Sa réactivation s'accompagne, aujourd'hui, de plusieurs améliorations et d'une nouvelle

stratégie de ciblage. Par exemple, il offre désormais la possibilité à l'investisseur MRE de s'associer avec un partenaire non MRE. Autre nouveauté, l'orientation des investissements des MRE vers les stratégies sectorielles», détaille Serghini.

Le principe du fonds : il finance les projets d'investissement de création ou d'extension d'un montant au moins égal à 1 million de dirhams, promus directement par un MRE, seul ou associé à des investisseurs marocains ou étrangers. Selon la CCG, les projets sont financés par une prime à l'investissement accordée par l'État équivalant à 10% du montant de la quote-part des MRE, plafonnée à 5 millions de di-

rhams, jumelée à un apport en fonds propres en devises à hauteur de 25% au minimum. Le reliquat peut être financé soit par un crédit bancaire, soit par tout autre apport en numéraire.

«Pour insérer davantage les investissements des MRE dans la dynamique économique du pays, les pouvoirs publics ont décidé de cibler cette subvention pour financer les projets d'investissement promus dans des secteurs jugés prioritaires, notamment l'industrie et les services liés à l'industrie, l'hôtellerie, l'enseignement et la santé», explique la CCG, gestionnaire du fonds. Sur la période 2010-2011, MDM Invest aura permis le financement de 19 projets. Investissements : quelque 109,125 millions de dirhams, dont près de 11 millions sous forme de primes non remboursables accordées par l'État. ■

Saïd Naoumi